



AUMÔNE

Après une gestion calamiteuse de la mise en place du PAS, G. Darmanin sans doute un peu inquiet par la tournure que prennent les choses dans les services, accorde généreusement une prime de 200 € aux collègues concernés par le PAS. Cette somme misérable est bien loin des 1 000 € de prime demandée aux entreprises privées par le gouvernement ! D'autre part, cette prime est méritée par l'ensemble des collègues DGFIP. Rappelons aussi que du fait du gel total ou partiel du point d'indice depuis des décennies, **c'est 200 € par mois** en moyenne qui nous manquent sur notre feuille de paye.

Dans le contexte actuel, pour la CGT, c'est le moment de revendiquer une vraie hausse de nos rémunérations. Nous avons une fenêtre de tir évidente, à nous de nous y engouffrer rapidement !

AGENCE COMPTABLE

Nous avons appris qu'en cas de création d'agence comptable, les agent.es concerné.es seraient détaché.es d'office dans l'agence comptable ! Les Directions locales sont chargées jusqu'au 31/03 de démarcher les collectivités locales et hôpitaux pour le passage en agence comptable. À ce jour, aucune collectivité du 44 n'est volontaire, mais jusqu'à quand ?

CHASSE AUX CHÔMEURS

Le gouvernement actuel si disruptif et si novateur continue la politique indigne de « chasse aux chômeurs ». Il est évidemment plus porteur politiquement d'imputer aux seuls chômeurs le poids et la responsabilité d'être sans emploi plutôt que de remettre en question des politiques macro économiques inefficaces !

**IL N'Y A PAS DE CHASSE
AUX CHÔMEURS !**



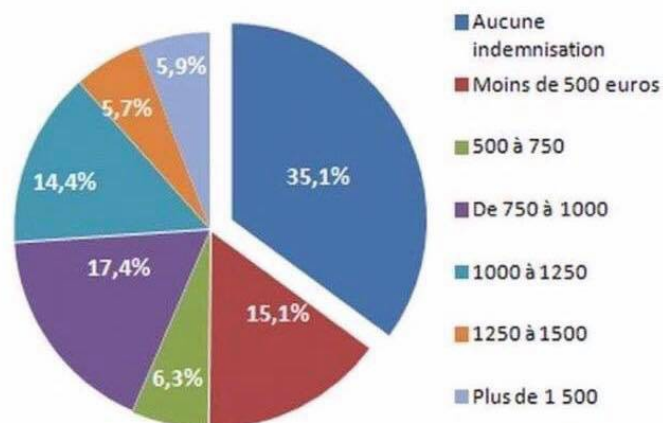
De plus, brandir la menace de la suppression des allocations chômage comme forme de sanction, c'est faire fi de l'état désastreux des services de Pôle

Emploi qui ne peuvent remplir leurs missions correctement vis-à-vis des demandeurs d'emplois. C'est aussi occulter le fait qu'un tiers des chômeurs n'a aucune indemnisation et seulement 1/4 reçoit plus de 1 000 € par mois !

Plus d'un tiers des chômeurs ne touche rien

Indemnisation des demandeurs d'emploi.

Source : Calcul Centre d'observation de la société, d'après Unedic et ministère du Travail. Répartition en en %. Données de juin



Champ : chômeurs indemnisés par le régime général, titulaires de l'allocation de solidarité spécifique et demandeurs d'emploi de catégorie A non indemnisés.

Et pendant ce temps, les groupes du CAC 40 versent encore 57,4 milliards d'€ à leurs actionnaires...on apprend qu'en France plus de 9 millions de personnes (record battu) vivent sous le seuil de pauvreté (1026 € pour une personne seule et 1800 € pour un couple avec 2 enfants)... Neuf millions... En même temps, le même jour, on lit (les Échos) que 57 milliards de dividendes ont été versés en 2018 aux actionnaires de sociétés du CAC 40, soit 12,8% de plus qu'en 2017 et 62% de plus qu'en 2009... Cinquante-sept milliards... Comment peut-on continuer, sans broncher, à accepter ces inégalités « de dingue » ?

ÇA PAS OU ÇA CASSE

Les collègues des SIP nantais sont en ébullition face à l'effort PAS qui vient s'ajouter à une charge de travail déjà démesurée. Les collègues refusent de participer aux vacations du pool téléphonique spécial PAS mis en place en dernière minute. Problème, s'agissant d'un dispositif qui servira aussi de délestage au dispositif national, c'est une ligne rouge pour la Direction. Pour elle, peu importe ce qui se fait dans les SIP du moment que le pool téléphone fonctionne !

